

Le Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action du 8 novembre 2006 au Cabinet de Mme Laurette Onkelinx , Vice Première Ministre et Ministre Fédérale de la Justice

Nous étions une trentaine de manifestants ce mercredi devant le Cabinet de la Ministre Laurette Onkelinx. Suite à un problème de communication, Mme Onkelinx n'avait pas été informée de notre venue et, bien que nous ne soyons pas attendus, après un court chahut et quelques palabres, elle nous a reçus avec beaucoup d'empathie entre deux rendez vous.

Nous avons en quelques mots résumé la problématique des personnes (enfants et adultes) de grande dépendance en région Bruxelloise et précisé que notre visite s'adressait à la Vice Première Ministre mais aussi à la Présidente de l'Accord de coopération de Beliris. Si d'emblée Mme Onkelinx a précisé les limites du pouvoir fédéral face à l'autonomie des régions et communautés, nous lui avons fait part de notre lassitude et du désarroi des familles face à cette problématique de « saucissonnage institutionnel » et au manque flagrant de concertation et de planification.

C'est donc dans ce cadre défini que se situent les échanges et les promesses apportées par notre interlocutrice :

1. L'Accord de coopération Beliris, dont l'objectif est la promotion de Bruxelles comme capitale de la Belgique et de l'Europe, regroupe des Ministres fédéraux et de la Région bruxelloise. Les effets de rénovation et d'embellissements qu'il suscite doivent également bénéficier au bien être des habitants. De part ses missions, Beliris s'occupe de questions liées aux terrains et bâtiments ; nous avons donc précisé que parmi nos revendications figurent justement la recherche et la remise en état de bâtiments pouvant accueillir des centres d'hébergement et de jour. Compte tenu du blocage du projet HOPPA (pour l'accueil de jour et de nuit de 25 personnes polyhandicapées) et du risque de fermeture à terme, à défaut de solution alternative, de deux centres de jour et d'hébergement FARRA (privant ainsi environ 50 personnes déjà prises en charge d'une structure d'accueil) nous souhaitons que soit examinée la possibilité de bénéficier de l'Accord. Mme Onkelinx nous a confirmé qu'il est possible d'introduire des projets visant le bien-être des citoyens bruxellois (voir l'intervention de Beliris dans les logements sociaux) et s'est engagée à adresser un courrier à Mme Huytebroeck à ce sujet.
Dans ce même ordre d'idée, Mme Onkelinx a évoqué la possibilité d'interpeller le Vice Premier Ministre et Ministre des Finances Didier Reynders, en charge de la Régie des bâtiments, pour la recherche de bâtiments libres à Bruxelles.
2. Mme Onkelinx nous a également promis de contacter Mme Dupuis - secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale en charge de l'Urbanisme et du Logement - afin de clarifier l'origine du blocage du projet HOPPA et de solliciter la recherche d'une solution rapide. A ce sujet, nous avons évoqué l'organisation possible d'une action médiatique du GAMP. Mr. Lucien Beckers - attaché de Cabinet du député fédéral Alain Courtois - a aussi évoqué le dépôt au Parlement fédéral d'une interpellation orale adressée à Mme Onkelinx par Mr. Courtois au sujet de Beliris.
3. En sa qualité de Vice Première Ministre, nous avons demandé à Mme Onkelinx d'être attentive au refinancement de la Région bruxelloise, refinancement qu'elle estime indispensable, considérant à juste titre cette région comme la plus défavorisée parmi les régions et communautés du pays. Ce refinancement, sans lequel Bruxelles ne pourra

développer une réelle politique de prise en charge des personnes handicapées de grande dépendance, devrait faire l'objet de discussions dans le futur proche.

4. Nous avons rappelé à Mme Onkelinx les travaux du groupe de travail interministériel, créé sous l'impulsion du Premier Ministre à l'initiative du Comité de Concertation auquel elle participe. Ce groupe vise à définir un plan coordonné de mesures concrètes à prendre en soutien et en aide aux familles confrontées au problème de la grande dépendance. Nous avons précisé à quel point il était impératif que ce groupe de travail soit productif et cohérent.

Mme Onkelinx a promis d'envoyer un représentant de son cabinet aux réunions, dont la première aura lieu ce vendredi 10 novembre, et de suivre les travaux de ce groupe de travail. Nous l'avons aussi informée qu'un membre du GAMP sera présent à cette première réunion afin de présenter la problématique.

5. Nous avons également demandé à Madame Onkelinx de sensibiliser son partenaire du PS Mr. Charles Picqué - Ministre Président de la Région de Bruxelles Capitale - à la nécessité de considérer l'aide aux personnes handicapées de grande dépendance comme une priorité dans les choix budgétaires de cette région. Nous lui avons également signalé que après les échanges très peu productifs lors de l'action de sit-in du 2 décembre 2005 avec les représentants du Cabinet de Ministre Picqué, le GAMP souhaitait rencontrer le Ministre Président de la Région bruxelloise.

En résumé, Mme Onkelinx s'est dit prête à :

- Inviter Mme Huytebroeck à présenter un projet dans le cadre de Beliris et par la suite à en étudier la faisabilité.
- Solliciter le Vice Premier Ministre D. Reynders au sujet de la Régie des bâtiments.
- S'informer auprès de Mme Dupuis de la situation de blocage du projet HOPPA et solliciter une solution rapide.
- Appuyer les revendications pour un refinancement de la Région bruxelloise.
- Désigner un représentant de son Cabinet dans le groupe de travail qui vient de se constituer dans le cadre de la conférence interministérielle « Familles, Sports et Loisirs ».
- Solliciter Mr. Picqué pour qu'il reçoive une délégation du GAMP.
- Envoyer au GAMP les copies des courriers qu'elle enverra aux Ministres compétents à propos des sujets évoqués, et notamment à Mme Huytebroeck pour Beliris, à Mr. Reynders pour la Régie des bâtiments et à Mme Dupuis pour HOPPA.

Nous avons remercié Mme Onkelinx de nous avoir reçu au pied levé et pour l'attention qu'elle a portée à notre cause et à la détresse des parents.

Rapporteur : Claire Borchgraeve 02.522.05.23